



Pour nous joindre :

Site internet de l'école : st-isidore.cssdgs.gouv.qc.ca

Adresse courriel du secrétariat : stisidore@cssdgs.gouv.qc.ca

Tél. : 514 380-8899 poste 4601



Info- Parents OCTOBRE 2023



DATES IMPORTANTES à INSCRIRE AU CALENDRIER

9 octobre : Congé férié

23 octobre 19h : Conseil d'établissement

31 octobre : Halloween

10 novembre : Pédagogique

Semaine du 13 novembre : Rencontre de parents

14 novembre 19h : Conseil d'établissement

16 novembre : Bulletin disponible sur Mozaïk

17 novembre : Pédagogique



Alerte aux poux !



Plusieurs parents sont au courant qu'une épidémie de poux s'est déclenchée au camp de jour cet été. Elle poursuit sa lancée au travers des murs de notre école depuis la rentrée.

Nous vous invitons à consulter le site suivant : [Poux | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](http://Poux | Gouvernement du Québec (quebec.ca)) pour obtenir les informations vous permettant de reconnaître ces bestioles nuisibles ainsi que des renseignements pour bien vérifier la tête de votre enfant.

Merci de votre collaboration en prenant soin de bien vérifier la tête de votre enfant.



COMMENT NOUS REJOINDRE PAR COURRIEL

Il vous est possible de rejoindre par courriel tous les membres du personnel de l'école. En visitant la page web de notre site vous aurez accès directement à leur courriel en cliquant sur le nom de la personne à qui vous désirez écrire. Voici le lien pour rejoindre directement la liste sur notre page web : [École St-Isidore et Langevin](#)

Truc utile : les adresses des courriels du personnel sont toujours constituées de cette façon :
prénom.nom@cssdgs.gouv.qc.ca

Pour rejoindre le secrétariat de l'école, vous pouvez cliquer en tout temps sur l'adresse mentionnée ci-haut ou stisidore@cssdgs.gouv.qc.ca



AJUSTEMENTS ENTRÉES/SORTIES DES ÉLÈVES



La rentrée étant source d'ajustements, nous avons fait certaines modifications au niveau de l'arrivée des élèves le matin et leur sortie, en fin de journée. Toujours dans l'optique d'assurer la sécurité de nos élèves, voici certaines consignes qu'il est important de respecter :

Votre enfant est marcheur :

Le matin : Il doit attendre que l'enseignant en surveillance ouvre les portes pour entrer sur la cour (7h52).

Le midi : Il doit rentrer sur la cour seulement à partir de 12h40.

L'après-midi : Il doit attendre que l'enseignant en surveillance ouvre la porte aux marcheurs une fois que les autobus ont quittés. (15h11).

Votre enfant prend l'autobus :

Le matin : Il doit attendre que l'enseignant en surveillance ouvre les portes pour descendre de l'autobus (7h52). Les élèves du préscolaire se rassemblent dans un seul autobus qui traverse ensuite à Langevin.

Le midi : Il doit rentrer sur la cour seulement à partir de 12h40.

L'après-midi : Les élèves du préscolaire embarquent maintenant en premier à Langevin dans un seul autobus. Une fois arrivé à St-Isidore, l'enseignant surveillant s'assure qu'ils embarquent dans le bon autobus.

Les élèves de St-Isidore, doivent attendre que l'enseignant en surveillance ouvre la porte (vers 15h06).

DES NOUVELLES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel de l'année scolaire 2022-2023. Ce rapport contient plusieurs informations concernant l'année scolaire qui vient de se vivre dans notre milieu. Bonne lecture !

[Rapport annuel 2022-2023](#)

C'est lors de l'assemblée générale des parents du 19 septembre dernier que les membres parents du conseil d'établissement ont été élus. Nous vous remercions de votre participation à la rencontre en si grand nombre et nous vous rappelons que les rencontres du conseil d'établissement sont publiques et que vous pouvez y assister si vous le désirez.

Membres parents élus : * mesdames, Marie-Maude Dubuc, Fannie Corbeil, Caroline Perras, Geneviève Rodier, ainsi que monsieur Patrick Boucher.

Membres parents substitués : madame Ariane Chiasson et monsieur Jean-Philippe Côté.

Prochaine réunion du conseil : Lundi le 23 octobre à 19h à l'édifice Saint-Isidore.

NORMES ET MODALITÉS

Dès qu'ils seront approuvés par le conseil d'établissement, soit le 24 octobre, vous trouverez sur le site Internet de l'école les Normes et modalités d'évaluation 2023-2024. Les normes et modalités s'avèrent un document important à consulter dans lequel vous trouverez la fréquence des évaluations et les moyens utilisés pour émettre le jugement sur le rendement scolaire de votre enfant par l'équipe d'enseignants.

HALLOWEEN



Ce sont les élèves du conseil étudiant qui s'occuperont d'organiser les activités proposées dans le cadre de la fête de l'Halloween. Des activités seront proposées aux élèves durant l'après-midi du 31 octobre. Assurément, votre enfant pourra se déguiser pour venir à l'école lors de cette journée spéciale. Nous vous rappelons que les items représentant la violence sont défendus.

HALLOWEEN EN OCTOBRE, SANS CARIE EN NOVEMBRE

Vos enfants reviendront à la maison avec un sac rempli de friandises. Se sucrer le bec à l'occasion ne nuit pas à la santé dentaire si certaines précautions sont prises :

- Manger du fromage comme collation. Le fromage diminue l'action des microbes.
- Prendre les sucreries au moment du repas plutôt qu'en collation protège les dents.
- Si on n'a pas la brosse à dents sous la main, faire rincer la bouche avec de l'eau ou manger des aliments croquants (les pommes, les carottes et le céleri).
- Bien brosser les dents deux fois par jour.



Alors, bonne Halloween aux petits... comme aux grands !!!

Les Hygiénistes dentaires

CLSC Saint-Rémi

LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE ST-ISIDORE-LANGEVIN

Notre équipe a l'opportunité d'être accompagnée par Marie-Maude Dubuc, chercheuse de l'UQAM en bonnes pratiques de saines habitudes de vie. Ainsi, durant la semaine du 2 octobre, des comités de travail ont commencé la démarche afin qu'ultimement, nos élèves aient de plus en plus d'opportunité d'apprendre tout en bougeant !



ENTRE NOS MURS EN CE DÉBUT D' ANNÉE



JOYEUSE HALLOWEEN

